

LA LETTRE DU



SNUipp 67 infos

Lettre N° 22 du 27 Mai 2008

Sommaire : Action Précarité – le 2nd temps du mouvement – formation continue – mixité - organisation de la semaine d'enseignement - service minimum – nouveaux programmes - CAPN

Merci de diffuser largement cette "lettre" afin d'informer l'ensemble de vos collègues.

Informations départementales

ACTION PRECARITE !

Une nouvelle fois, le SNUipp s'engage auprès des EVS/AVS.

Après les diverses mobilisations dans les départements, la manifestation du 18 mai a été la première étape d'un plan d'action au niveau national, avec une apparition particulière des personnels concernés dans le cortège.

Une journée nationale d'action aura lieu le mercredi 11 juin.

Au niveau national, le SNUipp interpelle le Ministre.

Le SNUipp67 propose de mener avec les personnels (EVS, AVS, directeurs, enseignants), une campagne d'interpellation en direction des interlocuteurs locaux ou nationaux : députés, sénateurs, préfets, inspecteurs d'académie, directions départementales du travail, ministère de l'Education Nationale, ministère du Travail, ...).

Cette campagne pourrait prendre la forme d'envoi de mails, de fax, de courriers rappelant nos revendications (voir motion ci-dessous).

Nous proposons aux directeurs/directrices d'écoles et principaux de collèges de présenter cette motion en Conseil d'Ecole (ou Conseil d'Administration) au nom de l'équipe pédagogique.

Pour les personnes, nous demandons des garanties pour l'avenir :

- soit par le renouvellement de leur contrat et leur maintien sur leur école d'affectation avec accompagnement.
- soit par un dispositif de formation et de qualification.
- soit par une véritable professionnalisation des auxiliaires de vie scolaire.
-

Pour les écoles, des postes pérennes et statutaires !

Le fonctionnement de l'école ne doit pas être soumis à la décision d'un gouvernement de développer ou de renouveler tel ou tel dispositif précaire. Les équipes enseignantes, les élèves ont besoin de la présence de personnels recrutés sur des postes statutaires et pérennes, formés pour assurer les missions diverses qui leur sont confiées, pouvant aller de l'accompagnement des élèves en situation de handicap à l'aide administrative à la direction et du fonctionnement de l'école.

Motion à adresser aux interlocuteurs locaux et nationaux :

Contre la précarité, pour des emplois stables et pérennes

Depuis 6 ans, les assistants d'éducation occupent les missions d'AVS auprès des élèves en situation de handicap dans les écoles et les établissements.

Depuis 3 ans maintenant, les Emplois de Vie Scolaire sont présents dans les écoles pour ces mêmes missions ou d'autres.

Aux revendications des enseignants des écoles et des parents pour une aide à la scolarisation des enfants en situation de handicap, au fonctionnement des écoles, les réponses ont toujours été un recrutement de personnels de plus en plus précaires. L'accumulation de missions et de tâches nouvelles, les dégradations des conditions de travail des enseignants qui en découlent, nécessitent des professionnels aux compétences multiples.

Nous refusons l'installation de la précarité dans les écoles. A nouveau, en cette fin d'année scolaire, plusieurs milliers d'EVS risquent de se retrouver au chômage à l'issue de leur contrat. Les premiers AVS-assistants d'éducation arrivent au terme des 6 ans de leur contrat. Dans l'urgence, le réemploi de ces personnels doit être assuré en attendant que les postes statutaires correspondant aux tâches effectuées (aide à l'encadrement, la surveillance, l'accompagnement, la maintenance informatique, aux tâches administratives, au fonctionnement des BCD) soient créés.

Nous demandons que soient assurés aux personnes recrutés sur ces contrats une formation et une prise en compte réelle de la qualification acquise avec garantie de débouchés.

MOUVEMENT 2nd TEMPS

[La circulaire du 2nd temps du mouvement](#) ainsi que la note explicative de l'Inspection Académique sont sur notre site.

La liste des postes vacants est consultable :

- sur le site internet de l'Inspection académique <http://www.acstrasbourg.fr/sections/ia67> , en cliquant sur « Accès Réservé », puis sur « Accès Enseignant 1er Degré », « gestion de personnel », identifiez vous avec votre compte utilisateur et mot de passe IPROF puis cliquer sur « Mouvement 2008 »
- sur IPROF <https://bv.ac-strasbourg.fr/iprof/>
- cette liste est consultable dans les inspections de circonscription et dans les écoles

La formulation des vœux et le calendrier

Sauf rares exceptions ne concernant que certaines catégories de personnels (enseignants expatriés...), les vœux seront saisis sur Internet, via l'application I-PROF pendant la période allant du

Vendredi 6 (après-midi) au jeudi 12 juin 2008 (minuit)

Attention : ces dates sont susceptibles de modifications, auquel cas une information vous sera communiquée via iprof.

N'oubliez pas de nous faire parvenir vos vœux et votre fiche de suivi syndical afin que nous puissions suivre votre dossier tout au long des différentes commissions.

N'hésitez pas à nous contacter – par mail, par courrier, par téléphone – si vous souhaitez des renseignements.

FORMATION CONTINUE

En cette fin d'année scolaire nombreux ont été ceux qui n'ont pas pu partir en stage de FC - comme certains T1 qui du coup ont dû reporter leur stage à l'année prochaine ou encore des collègues qui se sont vu diminuer de moitié leur temps de formation...

En effet il a fallu que l'IA fasse des choix , il a été donc nettement privilégié le temps de présence devant élève au détriment de la formation continue.

Les difficultés de remplacement ont été encore plus criantes cette année que les autres années .Une des causes principales qui a été évoquée en commission de FC est l'augmentation considérable des congés parentaux

Le rajeunissement de la population enseignante ainsi qu'une législation favorisant dès le premier enfant la possibilité de prendre des congés n'a échappé à personne... Mais où sont les moyens dégagés pour que les collègues puissent bénéficier de ces avantages sans diminuer par ailleurs la formation continue ?

Le SNUipp dénonce à travers toutes ses actions revendicatives les suppressions de postes qui ne feront qu'aggraver cette situation.

Le SNUipp67 fera part de ses inquiétudes en ce qui concerne la formation continue des enseignants lors des prochains CAPD et Conseil de Formation du Mardi 3 Juin.

C'est dans ce contexte de remplacement tendu et difficile que l'IA a été amenée à déprogrammer les stages suivants :

- Les élèves en difficulté : stage du 2 au 3 juin >>>> supprimé
- Comenius : stage du 5 au 7 juin >>>> les 4 stagiaires ne pourront partir que si la circonscription de Haguenau Sud est en mesure de les remplacer.
- TFL pour Strasbourg1 : stage du 9 au 13 juin >>>> stage supprimé ou déplacé du 23 au 27 juin
- Gestion du Stress : stage du 16 au 20 juin >>>> supprimé

Informations nationales

MIXITE

Le parlement vient de voter une loi remettant gravement en cause la mixité à l'école, en permettant l'organisation d'enseignements séparant filles et garçons ...

[Lire l'article](#) de Libération et le communiqué de la FSU

ORGANISATION DE LA SEMAINE D'ENSEIGNEMENT

Le ministère, après avoir laissé croire à la possibilité d'avoir des "week-end complets" dévoile son projet. Les élèves perdent des heures d'enseignement, les postes de RASED sont gravement menacés et tous les personnels se retrouvent dans la situation de finalement travailler un certain nombre de samedis et aussi un certain nombre de mercredis. Le flou instauré par ces mesures a pour objectif d'étendre la notion de temps de service, tout en réduisant les postes. Finalement on travaillera au moins autant, sans gagner rien de plus, mais sur des amplitudes horaires plus grandes... Bingo ?

Rappel : La FSU et le SNUipp ont refusé de signer le relevé de conclusions sur le samedi matin.

Pour lire les décrets ainsi que les projets de circulaire d'application :

<http://93.snuipp.fr/spip.php?article698>

Répartition du temps de service des enseignants des écoles d'après la circulaire concernant les suites du "samedi matin libéré". Mai 2008

<http://67.snuipp.fr/spip.php?article276>

SERVICE MINIMUM

LE SNUIPP-FSU en intersyndicale s'adresse au Président de la République

Monsieur le Président,

Le 15 mai, enseignants, parents, lycéens, étudiants, militants des mouvements pédagogiques et des associations complémentaires de l'école, étaient ensemble en grève ou manifestaient pour défendre le droit à une éducation de qualité pour tous. Ils revendiquaient de meilleures conditions de travail et les moyens pour la réussite de tous les élèves. Aussi, est-ce avec stupeur et consternation qu'ils ont pris connaissance de vos propos au soir des manifestations...

<http://67.snuipp.fr/spip.php?article272>

NOUVEAUX PROGRAMMES

La communauté éducative vote pour la suspension du projet de programmes

Le Conseil supérieur de l'Éducation (CSE), instance consultative représentative du monde éducatif, a voté jeudi la suspension du projet de nouveaux programmes du primaire prévus pour la rentrée, a-t-on appris auprès de l'un des participants. A lire <http://67.snuipp.fr/spip.php?article274>

CAPN : Les Commissions Nationales se sont tenues aujourd'hui 27 mai

Détachements de fonctionnaires de catégorie A dans le corps des PE

Avancements des détachés en France

Stages de psychologues scolaires

Stages CAPA-SH

Stages Directeur Etablissement Spécialisé

Si vous relevez de l'une de ces commissions ... n'hésitez pas à nous contacter par mail ou par téléphone.